



Vous avez besoin d'un avocat!

« Comment est-ce possible? », vous demandez-vous. « Je n'ai pas commis de crime. Je n'ai pas été contacté par l'Agence du revenu ni poursuivi en justice par qui que ce soit. De plus, vous ne me connaissez même pas. Que voulez-vous dire quand vous dites que j'ai besoin d'un avocat? »

Évidemment, les gens peuvent avoir besoin d'un homme de loi pour plusieurs raisons. Nous avons parfois besoin d'un notaire pour écrire un testament ou pour nous aider à effectuer une transaction immobilière. Dans d'autres cas, une personne peut avoir besoin d'un avocat pour la défendre à la suite d'une accusation injuste. Bien entendu, une personne peut aussi être réellement coupable d'un crime et avoir besoin d'un avocat qui l'aidera dans ses démarches à l'intérieur du système judiciaire. Dans un monde imparfait où justice n'est pas toujours faite, des avocats habiles peuvent même obtenir l'acquiescement d'une personne coupable.

Je veux toutefois vous avertir : la raison ultime pour laquelle vous avez besoin d'un avocat, c'est que vous êtes coupable de choses pour lesquelles vous ne serez jamais inculpé par le système judiciaire humain. De plus, il n'est pas possible que vous soyez acquitté. Impossible! À moins d'engager l'avocat que je vous recommande. Cet avocat n'entrera pas en contradiction avec la justice pour vous défendre. Aucun autre avocat dans l'univers ne peut vous défendre contre ces accusations.

« Quelles accusations? », demanderez-vous. La Bible, qui est la Parole infaillible de Dieu, nous enseigne que « *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* » (Rm 3.23). « *Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul* » (Ps 14.3). Si vous êtes de ceux qui ne croient pas en Dieu et qui ne pensent pas que la Bible soit sa Parole, écoutez ce qu'il dit : « *L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu!* » (Ps 14.1).

La création de Dieu, dans laquelle vous vivez, de même que votre propre existence — autrement dit, toute la réalité créée — révèlent que le Dieu de la Bible est le Dieu vrai et vivant.

« *Car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, car Dieu le leur a manifesté. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité se voient fort bien depuis la création du monde quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables* » (Rm 1.19-21).

En fait, vous avez passé votre vie entière à tenter de réprimer cette réalité parce que vous savez que vous êtes coupable.

La loi de Dieu, résumée dans les dix commandements, nous enseigne cette obligation : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force* » et « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Mc 12.30-31). De plus, vous avez un sens inné du bien et du mal, car vous avez été créé à l'image de Dieu. Romains 2.15 enseigne que notre conscience est toujours en train de débattre si ce que nous sommes en train de faire ou de ne pas faire est bien ou mal. Impossible d'y échapper.

D'un autre côté, « *l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur* » (1 S 16.7). Dieu, par sa Parole, « *juge des sentiments et des pensées du cœur. Il n'y a aucune créature qui soit invisible devant lui; tout est mis à nu et terrassé aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte* » (Hé 4.12-13). Ainsi, aucune trace d'orgueil, aucune convoitise, aucune trace de haine dans votre cœur ne passent inaperçues devant Dieu. Il vous connaît entièrement. Il a conscience de chacune de vos pensées, de vos paroles et de vos actions égoïstes.

Quel que soit le bien que vous faites, ce ne sera jamais suffisant pour compenser votre culpabilité — et même le bien que vous faites n'est pas fait par amour pour Dieu. La loi de Dieu est la norme de l'amour et de la justice. Elle a été donnée « *afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu* » (Rm 3.19). Au jour du jugement, « *au jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par le Christ-Jésus les actions secrètes des hommes* » (Rm 2.16), vous n'aurez aucune excuse, car vous savez ce que Dieu exige et vous avez refusé de lui obéir.

Mais parce que Dieu, dans son incommensurable sainteté, est rempli d'un amour parfait, il n'a pas abandonné les êtres humains dans cette situation désespérée. « *Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle* » (Jn 3.16). La Bible enseigne que Dieu le Père a fourni un avocat à tous ceux qui se détournent de leurs péchés, confessent leur culpabilité et le supplient de leur accorder sa miséricorde. Il nous est dit en 1 Jn 2.1-2 : « *Mes petits enfants, je vous écris ceci afin que vous ne péchiez pas. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père : Jésus-Christ le juste. Il est lui-même victime expiatoire pour nos péchés.* »

Le mot « avocat » employé dans ce texte signifie *défenseur* ou *conseiller*. Chacun de ces mots est un synonyme d'*avocat*. Jésus-Christ est un avocat tout à fait unique en son genre du fait qu'il a lui-même payé la punition pour la culpabilité de chacun de ses clients. Le Juge l'a nommé pour accomplir ce travail, afin que la justice soit maintenue. Pas même l'avocat le plus droit, le plus vertueux, ferait cela pour un client. Quelle magnifique démonstration de l'amour de Dieu! Le Fils éternel de Dieu a entièrement revêtu la nature humaine — à l'exception toutefois du péché. Il est venu dans ce monde vivre une vie parfaite d'amour et de vérité. Puis, il est mort pour satisfaire la justice de Dieu. C'est une nouvelle inimaginable, pourtant elle est vraie!

Au jour du jugement, agirez-vous en insensé en essayant de vous défendre vous-même devant le Dieu tout-puissant ou bien accepterez-vous l'Avocat que Dieu a désigné pour plaider la cause des pécheurs? Aucun autre avocat ne parviendra à accomplir cette tâche, lorsque ce jour terrible arrivera. Vous pouvez engager ce merveilleux Avocat dès aujourd'hui, sans aucun frais, en vous détournant de vos péchés, en les confessant honnêtement à Dieu et en mettant votre confiance en Jésus-Christ.

Priez simplement : « *Seigneur, je suis un pécheur. J'ai besoin d'un avocat. Je t'en prie, pardonne mes péchés, change mon cœur et sois mon Seigneur et Sauveur.* »

Si c'est là votre prière sincère, vous êtes alors pardonné et vous êtes devenu un disciple de Jésus-Christ. Cela signifie que vous devez joindre son peuple dans son Église, où la Bible, sa Parole infaillible, est fidèlement prêchée et mise en pratique. Jésus dit : « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive* » (Mt 16.24).

Gregory Reynolds, pasteur

Traduit de « [You Need a Lawyer](#) ».

L'auteur est pasteur de l'Église presbytérienne orthodoxe (OPC) à Manchester, New Hampshire, États-Unis.

www.ressourceschretiennes.com



2014. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](#))